

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SMG de l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne

Numéro SIRET : **25690140600015**

POSTE COMPTABLE : **Trésorerie principale municipale de Villeurbanne**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : **Budget Ecole de musique**

ANNEE 2019

Code INSEE 69266	SMG de l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne Budget Ecole de musique	CA 2019
----------------------------	---	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	100,00%	0,00%
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	16,06%	0,00%
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	83,89%	0,00%
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00%	0,00%
5	Encours de la dette	0,00	0,00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

SMG de l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne - 69 - Budget Ecole de musique	CA	2019
--	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

Délibération n°1618 du 30/03/2016.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 5 171 990,43	G 5 286 633,96
	Section d'investissement	B 69 055,77	H 65 568,72
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 9 221,72 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 16 363,93 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		5 241 046,20 = A+B+C+D	5 377 788,33 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E 2 471,10	K 0,00
	Section d'investissement	F 9 202,00	L 21 896,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	11 673,10 = E+F	21 896,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	5 174 461,53 = A+C+E	5 295 855,68 = G+I+K
	Section d'investissement	78 257,77 = B+D+F	103 828,65 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	5 252 719,30 = A+B+C+D+E+F	5 399 684,33 = G+H+I+J+K+L

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 2 471,10	K 0,00
011	Charges à caractère général	2 471,10	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 9 202,00	L 21 896,00
13	Subventions d'investissement	0,00	21 896,00
21	Immobilisations corporelles	9 202,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	539 790,65	503 593,13	11 106,22	2 471,10	22 620,20
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 626 212,07	4 553 006,26	0,00	0,00	73 205,81
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	45 200,00	45 143,33	0,00	0,00	56,67
Total des dépenses de gestion courante		5 211 202,72	5 101 742,72	11 106,22	2 471,10	95 882,68
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	6 500,00	4 523,31	0,00	0,00	1 976,69
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 217 702,72	5 106 266,03	11 106,22	2 471,10	97 859,37
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	55 000,00	54 618,18			381,82
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		55 000,00	54 618,18			381,82
TOTAL		5 272 702,72	5 160 884,21	11 106,22	2 471,10	98 241,19
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	150,63	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	825 000,00	848 123,27	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	4 431 431,00	4 431 545,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2,20	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		5 256 431,00	5 279 821,10	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 950,00	2 769,36	0,00	0,00	180,64
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 259 381,00	5 282 590,46	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	4 100,00	4 043,50			56,50
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		4 100,00	4 043,50			56,50
TOTAL		5 263 481,00	5 286 633,96	0,00	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018		(3) 9 221,72				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 000,00	2 531,73	0,00	468,27
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	97 608,93	62 480,54	9 202,00	25 926,39
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		100 608,93	65 012,27	9 202,00	26 394,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		100 608,93	65 012,27	9 202,00	26 394,66
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	4 100,00	4 043,50		56,50
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		4 100,00	4 043,50		56,50
TOTAL		104 708,93	69 055,77	9 202,00	26 451,16
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	22 394,00	0,00	21 896,00	498,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		22 394,00	0,00	21 896,00	498,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	10 951,00	10 950,54	0,00	0,46
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00		0,00	
Total des recettes financières		10 951,00	10 950,54	0,00	0,46
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		33 345,00	10 950,54	21 896,00	498,46
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	55 000,00	54 618,18		381,82
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		55 000,00	54 618,18		381,82
TOTAL		88 345,00	65 568,72	21 896,00	880,28
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018		16 363,93			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	514 699,35		514 699,35
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 553 006,26		4 553 006,26
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	45 143,33		45 143,33
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	4 523,31	0,00	4 523,31
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	54 618,18	54 618,18
Dépenses de fonctionnement - Total		5 117 372,25	54 618,18	5 171 990,43
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	4 043,50	4 043,50
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	2 531,73	0,00	2 531,73
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	62 480,54	0,00	62 480,54
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		65 012,27	4 043,50	69 055,77
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SMG de l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne - 69 - Budget Ecole de musique	CA 2019
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	150,63		150,63
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	848 123,27		848 123,27
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	4 431 545,00		4 431 545,00
75	Autres produits de gestion courante	2,20		2,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	2 769,36	4 043,50	6 812,86
Recettes de fonctionnement - Total		5 282 590,46	4 043,50	5 286 633,96
Pour information				9 221,72
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	10 950,54	0,00	10 950,54
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		54 618,18	54 618,18
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		10 950,54	54 618,18	65 568,72
Pour information				16 363,93
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2018				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	539 790,65	503 593,13	11 106,22	2 471,10	22 620,20
60611	Eau et assainissement	2 000,00	2 013,87	0,00	0,00	0,00
60612	Énergie - Électricité	31 000,00	29 161,37	0,00	0,00	1 838,63
60613	Chauffage urbain	36 000,00	38 030,49	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	1 800,00	3 604,07	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	419,90	0,00	87,16	492,94
60636	Vêtements de travail	1 500,00	455,22	0,00	0,00	1 044,78
6064	Fournitures administratives	3 650,00	2 693,48	0,00	0,00	956,52
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiatl	5 200,00	4 512,90	0,00	184,11	502,99
6068	Autres matières et fournitures	13 410,00	11 597,35	0,00	780,44	1 032,21
611	Contrats de prestations de services	71 667,86	70 792,33	0,00	0,00	875,53
6132	Locations immobilières	2 400,00	1 165,00	0,00	0,00	1 235,00
6135	Locations mobilières	37 600,00	36 346,88	650,00	1 085,09	0,00
61558	Autres biens mobiliers	31 200,00	27 221,75	0,00	334,30	3 643,95
6156	Maintenance	26 800,00	25 096,09	0,00	0,00	1 703,91
6161	Assurance multirisques	10 347,22	10 347,22	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	34 250,00	33 342,65	0,00	0,00	907,35
6182	Documentation générale et technique	560,00	453,90	0,00	0,00	106,10
6184	Versements à des organismes de formation	7 925,00	1 128,80	758,00	0,00	6 038,20
6188	Autres frais divers	88 390,00	89 245,77	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00	134,75	0,00	0,00	865,25
6228	Divers	450,00	450,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	9 793,00	8 282,95	0,00	0,00	1 510,05
6241	Transports de biens	1 000,00	532,80	0,00	0,00	467,20
6247	Transports collectifs	8 750,00	9 363,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	104,88	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	7 500,00	6 299,58	0,00	0,00	1 200,42
6257	Réceptions	1 570,00	1 061,58	0,00	0,00	508,42
6261	Frais d'affranchissement	8 202,57	8 202,57	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	12 270,00	13 115,54	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	30,00	20,69	0,00	0,00	9,31
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois commu	1 500,00	704,86	0,00	0,00	795,14
6283	Frais de nettoyage des locaux	65 900,00	51 890,00	9 698,22	0,00	4 311,78
6288	Autres services extérieurs	75,00	75,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	0,00	694,11	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	15 050,00	15 031,78	0,00	0,00	18,22
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 626 212,07	4 553 006,26	0,00	0,00	73 205,81
6331	Versement de transport	53 000,00	50 267,50	0,00	0,00	2 732,50
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	14 000,00	13 391,58	0,00	0,00	608,42
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	27 000,00	27 228,38	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	8 000,00	7 457,01	0,00	0,00	542,99

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
64111	Rémunération principale	2 495 112,07	2 527 863,97	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	55 000,00	57 065,77	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	359 000,00	329 337,58	0,00	0,00	29 662,42
64131	Rémunérations	286 600,00	280 529,31	0,00	0,00	6 070,69
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	502 000,00	501 552,36	0,00	0,00	447,64
6453	Cotisations aux caisses de retraite	780 000,00	718 527,38	0,00	0,00	61 472,62
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	14 000,00	10 867,69	0,00	0,00	3 132,31
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	20 000,00	16 250,38	0,00	0,00	3 749,62
64731	Versées directement	5 000,00	5 285,61	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	354,68	0,00	0,00	145,32
6488	Autres charges	7 000,00	7 027,06	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	45 200,00	45 143,33	0,00	0,00	56,67
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et	44 600,00	45 141,68	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	100,00	1,65	0,00	0,00	98,35
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		5 211 202,72	5 101 742,72	11 106,22	2 471,10	95 882,68
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	6 500,00	4 523,31	0,00	0,00	1 976,69
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6745	Subventions aux personnes de droit privé	3 000,00	2 054,07	0,00	0,00	945,93
678	Autres charges exceptionnelles	3 000,00	2 469,24	0,00	0,00	530,76
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		5 217 702,72	5 106 266,03	11 106,22	2 471,10	97 859,37
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	55 000,00	54 618,18			381,82
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	0,00			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et co	55 000,00	54 618,18			381,82
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		55 000,00	54 618,18			381,82
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fo	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		55 000,00	54 618,18			381,82
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 272 702,72	5 160 884,21	11 106,22	2 471,10	98 241,19
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018						

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

SMG de l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne - 69 - Budget Ecole de musique	CA	2019
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	150,63	0,00	0,00	0,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	150,63	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	825 000,00	848 123,27	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	825 000,00	847 873,27	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	4 431 431,00	4 431 545,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	89 000,00	89 000,00	0,00	0,00	0,00
74741	Communes membres du GFP	3 407 627,00	3 407 741,00	0,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	934 804,00	934 804,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2,20	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	2,20	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		5 256 431,00	5 279 821,10	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 950,00	2 769,36	0,00	0,00	180,64
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	250,00	54,88	0,00	0,00	195,12
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	1 500,00	1 499,90	0,00	0,00	0,10
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 200,00	1 214,58	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 259 381,00	5 282 590,46	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	4 100,00	4 043,50			56,50
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	4 100,00	4 043,50			56,50
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 100,00	4 043,50			56,50
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 263 481,00	5 286 633,96	0,00	0,00	0,00
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018		9 221,72				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	3 000,00	2 531,73	0,00	468,27
2051	Concessions et droits similaires	3 000,00	2 531,73	0,00	468,27
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	97 608,93	62 480,54	9 202,00	25 926,39
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	9 400,00	7 023,60	2 202,00	174,40
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
2184	Mobilier	10 200,00	3 436,57	0,00	6 763,43
2188	Autres immobilisations corporelles	76 008,93	52 020,37	7 000,00	16 988,56
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		100 608,93	65 012,27	9 202,00	26 394,66
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		100 608,93	65 012,27	9 202,00	26 394,66
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	4 100,00	4 043,50		56,50
	Charges transférées (6)	4 100,00	4 043,50		56,50
13918	Autres	4 100,00	4 043,50		56,50
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 100,00	4 043,50		56,50
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		104 708,93	69 055,77	9 202,00	26 451,16
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	22 394,00	0,00	21 896,00	498,00
1318	Autres	22 394,00	0,00	21 896,00	498,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		22 394,00	0,00	21 896,00	498,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 951,00	10 950,54	0,00	0,46
10222	F.C.T.V.A.	10 951,00	10 950,54	0,00	0,46
Total des recettes financières		10 951,00	10 950,54	0,00	0,46
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		33 345,00	10 950,54	21 896,00	498,46
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	55 000,00	54 618,18		381,82
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00		0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	6 379,45		0,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	3 698,86		0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	3 578,17		0,00
28184	Mobilier	0,00	7 738,51		0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	55 000,00	33 223,19		21 776,81
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		55 000,00	54 618,18		381,82
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		55 000,00	54 618,18		381,82
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		88 345,00	65 568,72	21 896,00	880,28
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018		16 363,93			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

SMG de l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne - 69 - Budget Ecole de musique	CA	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
---------	--	--	--	--	--------------	---------------------------	---	--------------	---------------	--	--------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2018)												
Dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	65 012,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 012,27
- Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	0,00	65 012,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 012,27
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Solde d'exécution reporté de 2018	0,00											0,00
Total dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	69 055,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 055,77
Total recettes	16 363,93	0,00	0,00	0,00	65 568,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 932,65
Solde d'investissement	16 363,93	0,00	0,00	0,00	-3 487,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 876,88
RESTE A REALISER au 31/12/2019												
Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	9 202,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 202,00
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	21 896,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 896,00
SOLDE RAR d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	12 694,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 694,00

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2018)												
Total dépenses	-72,00	0,00	0,00	0,00	5 172 062,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 171 990,43
Total recettes	9 221,72	0,00	0,00	0,00	5 286 633,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 295 855,68
Solde de fonctionnement	9 293,72	0,00	0,00	0,00	114 571,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 865,25
RESTE A REALISER au 31/12/2019												
Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	2 471,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 471,10
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde RAR fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	-2 471,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-2 471,10

SMG de l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne - 69 - Budget Ecole de musique	CA	2019
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

SMG de l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne - 69 - Budget Ecole de musique	CA	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	78 257,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 257,77
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 531,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 531,73
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	2 531,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 531,73
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	62 480,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 480,54
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	0,00	0,00	0,00	7 023,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 023,60
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	3 436,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 436,57
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	52 020,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 020,37
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	4 043,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 043,50
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	4 043,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 043,50
13918	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	4 043,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 043,50

RECETTES

Total recettes d'investissement		16 363,93	0,00	0,00	0,00	87 464,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 828,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	10 950,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 950,54
10222	F.C.T.V.A.	0,00	0,00	0,00	0,00	10 950,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 950,54
Recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	54 618,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 618,18
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	54 618,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 618,18
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	6 379,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 379,45
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	0,00	0,00	0,00	3 698,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 698,86
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	3 578,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 578,17
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	7 738,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 738,51
28188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	33 223,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 223,19
001	Solde d'exécution reporté de 2018	16 363,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 363,93

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		-72,00	0,00	0,00	0,00	5 174 533,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 174 461,53
011	Charges à caractère général	-72,00	0,00	0,00	0,00	514 771,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	514 699,35
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 013,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 013,87

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admini- strations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	29 161,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 161,37
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	38 030,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 030,49
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	3 604,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 604,07
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	419,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	419,90
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	455,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	455,22
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	2 693,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 693,48
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 512,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 512,90
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	11 597,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 597,35
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	70 792,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 792,33
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	1 165,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 165,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	36 996,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 996,88
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	27 221,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 221,75
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	25 096,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 096,09
6161	Assurance multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	10 347,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 347,22
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	33 342,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 342,65
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	453,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	453,90
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	1 886,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 886,80
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	89 245,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 245,77
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	0,00	0,00	0,00	134,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134,75
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	8 282,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 282,95
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	532,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	532,80
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	9 363,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 363,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	104,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104,88
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	6 299,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 299,58
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 061,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 061,58
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	8 202,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 202,57
6262	Frais de télécommunications	-72,00	0,00	0,00	0,00	13 187,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 115,54
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	20,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,69
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	0,00	0,00	0,00	0,00	704,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	704,86
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	61 588,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 588,22
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	75,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75,00
6358	Autres droits	0,00	0,00	0,00	0,00	694,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	694,11
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	15 031,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 031,78
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	4 553 006,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 553 006,26
6331	Versement de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	50 267,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 267,50

SMG de l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne - 69 - Budget Ecole de musique	CA	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	13 391,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 391,58
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	27 228,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 228,38
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	7 457,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 457,01
64111	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	2 527 863,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 527 863,97
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	57 065,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 065,77
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	329 337,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	329 337,58
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	280 529,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 529,31
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	501 552,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	501 552,36
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	718 527,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	718 527,38
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	0,00	0,00	0,00	10 867,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 867,69
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	16 250,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 250,38
64731	Versées directement	0,00	0,00	0,00	0,00	5 285,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 285,61
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	354,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	354,68
6488	Autres charges	0,00	0,00	0,00	0,00	7 027,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 027,06
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	45 143,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 143,33
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00	0,00	0,00	0,00	45 141,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 141,68
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	1,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,65
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 523,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 523,31
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6745	Subventions aux personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	2 054,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 054,07
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 469,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 469,24
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	54 618,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 618,18
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	54 618,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 618,18
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	54 618,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 618,18

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		9 221,72	0,00	0,00	0,00	5 286 633,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 295 855,68
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	150,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,63
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	150,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,63
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	848 123,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	848 123,27
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	847 873,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	847 873,27

SMG de l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne - 69 - Budget Ecole de musique	CA	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	4 431 545,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 431 545,00
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	89 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 000,00
74741	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	3 407 741,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 407 741,00
7478	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	934 804,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	934 804,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	2,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,20
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	2,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,20
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	2 769,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 769,36
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	54,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54,88
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 499,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 499,90
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	1 214,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 214,58
	Recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	4 043,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 043,50
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	4 043,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 043,50
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au ca	0,00	0,00	0,00	0,00	4 043,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 043,50
002	Excédent de fonctionnement reporté	9 221,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 221,72

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

SMG de l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne - 69 - Budget Ecole de musique	CA	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	Total
DEPENSES TOTALES (1)	-72,00	-72,00
011 Charges à caractère général	-72,00	-72,00
RECETTES TOTALES (1)	9 221,72	9 221,72
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	9 221,72	9 221,72

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES	31 Expression artistique	Total
DEPENSES TOTALES (1)	5 172 062,43	5 172 062,43
011 Charges à caractère général	514 771,35	514 771,35
012 Charges de personnel et frais assimilés	4 553 006,26	4 553 006,26
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	54 618,18	54 618,18
65 Autres charges de gestion courante	45 143,33	45 143,33
67 Charges exceptionnelles	4 523,31	4 523,31
RECETTES TOTALES (1)	5 286 633,96	5 286 633,96
013 Atténuations de charges	150,63	150,63
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 043,50	4 043,50
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	848 123,27	848 123,27
74 Dotations, subventions et participations	4 431 545,00	4 431 545,00
75 Autres produits de gestion courante	2,20	2,20
77 Produits exceptionnels	2 769,36	2 769,36

CHAPITRES	Sous-fonction 31
	311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (1)	5 172 062,43
011 Charges à caractère général	514 771,35
012 Charges de personnel et frais assimilés	4 553 006,26
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	54 618,18
65 Autres charges de gestion courante	45 143,33
67 Charges exceptionnelles	4 523,31
RECETTES TOTALES (1)	5 286 633,96
013 Atténuations de charges	150,63
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	4 043,50
70 Produits des services, du domaine et ventes d	848 123,27
74 Dotations, subventions et participations	4 431 545,00
75 Autres produits de gestion courante	2,20
77 Produits exceptionnels	2 769,36

(1) de l'exercice + restes à réaliser

SMG de l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne - 69 - Budget Ecole de musique	CA	2019
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	Total
RECETTES TOTALES (1)	16 363,93	16 363,93
Non affectées aux opérations	16 363,93	16 363,93
001 Solde d'exécution de la section d'investis	16 363,93	16 363,93

CHAPITRES

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

SMG de l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne - 69 - Budget Ecole de musique	CA	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES	31 Expression artistique	Total
DEPENSES TOTALES (1)	69 055,77	69 055,77
Non individualisées en opérations	69 055,77	69 055,77
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	4 043,50	4 043,50
20 Immobilisations incorporelles	2 531,73	2 531,73
21 Immobilisations corporelles	62 480,54	62 480,54
RECETTES TOTALES (1)	65 568,72	65 568,72
Non affectées aux opérations	65 568,72	65 568,72
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	54 618,18	54 618,18
10 Dotations, fonds divers et réserves	10 950,54	10 950,54
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00

CHAPITRES	Sous-fonction : 31
	311 Expression musicale, lyrique et
DEPENSES TOTALES (1)	69 055,77
Non individualisées en opérations	69 055,77
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	4 043,50
20 Immobilisations incorporelles	2 531,73
21 Immobilisations corporelles	62 480,54
RECETTES TOTALES (1)	65 568,72
Non affectées aux opérations	65 568,72
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	54 618,18
10 Dotations, fonds divers et réserves	10 950,54
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 100,00€			01/01/2011
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2051	20	12/12/2011
Linéaire	2051	1	12/12/2011
Linéaire	2051	10	12/12/2011
Linéaire	2051	5	12/12/2011
Linéaire	2183	20	12/12/2011
Linéaire	2183	10	12/12/2011
Linéaire	2183	1	12/12/2011
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	12/12/2011
Linéaire	2184	5	12/12/2011
Linéaire	2184	1	12/12/2011
Linéaire	2184	10	12/12/2011
Linéaire	2184	20	12/12/2011
Linéaire	2188	5	12/12/2011
Linéaire	2188	20	12/12/2011
Linéaire	2188 Autres immobilisations corporelles	1	12/12/2011
Linéaire	2188	10	12/12/2017

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

SMG de l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne - 69 - Budget Ecole de musique	CA	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0	0	0	0	0	0
Attaché territorial	A	0	0	0	0	0	0
rédacteur	B	0	0	0	0	0	0
adjoint administratif territorial	C	0	0	0	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		0	0	0	0	0	0
ingénieur	A	0	0	0	0	0	0
technicien principal	B	0	0	0	0	0	0
adjoint technique territorial	C	0	0	0	0	0	0
FILIERE CULTURELLE (h)		0	0	0	0	0	0
Directeur d'établissement artistique	A	0	0	0	0	0	0
Professeur d'enseignement artistique	A	0	0	0	0	0	0
assistant territorial de conservation du patrimoine	B	0	0	0	0	0	0
Assistant territorial d'enseignement artistique	B	0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		0	0	0	0	0	0

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

SMG de l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne - 69 - Budget Ecole de musique	CA	2019
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président,
A Villeurbanne, le 17/02/2020
Le Président,

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire.

A Villeurbanne, le 17/02/2020

Date de convocation : 24/01/2020

Les membres du Comité syndical,

Loïc CHABRIER Président du SMG	
Myriam PICOT Vice Présidente du SMG	
Damien BERTHILIER Métropole de Lyon	
Antoinette BUTET-VALLAIS Commune de Villeurbanne	
Jean-Paul CHICH Commune de Villeurbanne	
Ikhlef CHIKH Commune de Villeurbanne	
Jean-Wilfried MARTIN Métropole de Lyon	
Anne REYRAND Métropole de Lyon	
Sarah SULTAN Commune de Villeurbanne	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/02/2020 et de la publication le 02/03/2020.

A Villeurbanne, le 17/02/2020

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.17 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.18	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.24	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
p.26	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.28	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
	A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
p.29	A8 - Etat des charges transférées	X	
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A10.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.30	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Action de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.32	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan.

Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)